

JUGE Robert

3 février 2021, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Le retrait de Maître Robert JUGE, membre de la société civile professionnelle « SCP "Robert JUGE et Vincent GERARD-TASSET, commissaires-priseurs, associés" », titulaire d'un office de commissaire-priseur à la Résidence d' Angoulême (CHARENTE), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « SCP Vincent GERARD-TASSET, Commissaire-Preneur ».
